



Hiver 2012 – 2013

Les saisonnières de Bouhet

Actualités municipales

Le mot du Maire

L'année 2012 a vu se finaliser le plus gros projet que notre commune n'ait jamais connu jusqu'à présent, la construction du groupe scolaire. C'est le fruit de la volonté et la conséquence d'une croissance nécessaire pour que notre commune puisse continuer à prospérer dans de bonnes conditions.

A partir de 2014, le P.L.U doit permettre de prévoir pour les 10 années à venir, le nombre et les emplacements des futures constructions, en fonction de nos besoins mais surtout selon les règles fixées par la loi S.R.U relative à la Solidarité et au Renouvellement Urbain, qui a modifié en profondeur le droit de l'urbanisme et du logement en France. Une des conséquences de cette loi est le SCoT, Schéma de Cohérence Territoriale, qui a été approuvé par le comité syndical du pays d'Aunis le 20 décembre 2012. Notre P.L.U doit impérativement en tenir compte afin de ne pas devoir être corrigé dans les trois années à venir.

2013 va surtout être l'année de l'intercommunalité, car la création de la nouvelle Communauté de Communes baptisée pour le moment « Aunis Sud » et la détermination de ses statuts, risquent de modifier un certain nombre des compétences actuelles. Cela peut se traduire par une diminution des prestations et donc par des coûts supplémentaires à supporter si nous souhaitons garder le même niveau de prestation.

Quant à la réforme concernant l'enseignement et le temps de travail dans les écoles maternelles et primaires, elle reste si floue, qu'aujourd'hui je suis incapable de dire ce qui se passera au niveau du R.P.I de Bouhet, Chambon, Virson à la rentrée prochaine. Une chose est certaine, cela va avoir un impact financier non négligeable pour la collectivité, sans compter les problèmes d'organisation que cela va engendrer.

C'est donc encore une année difficile qui s'annonce pour 2013, mais je vous la souhaite la meilleure possible. Aussi, afin de bien la commencer, je vous propose de venir partager avec le conseil municipal et le personnel communal, quelques moments de partage et de convivialité le vendredi 11 janvier à partir de 18 heures 30 à la salle des fêtes.

Passez de bonnes fêtes de fin d'année en famille et entre amis et recevez tous mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Le Maire :

Nathalie BOUCARD

BONNE ANNÉE 2013

L'actualité municipale

Listes électorales

Pensez à vous inscrire à la Mairie avant le 31 décembre 2012. Une permanence aura lieu le lundi 31 décembre de 9 h à 11 h .

Inauguration de l'école :

Les travaux terminés, l'inauguration de l'école a eu lieu le samedi 27 octobre en présence de Monsieur Bucherie, Conseiller Régional, Monsieur Christian Brunier, Conseiller Général et Président de la CDC « Plaine d'Aunis », de nombreux maires de la CDC et des communes avoisinantes, de l'architecte Mme Popea et son équipe, des enseignants et d'anciens enseignants ayant officié au sein du R.P.I, du personnel communal et de la population bouhetaise.

Après une visite des locaux appréciés de tous et les discours des différentes personnalités, un vin d'honneur était offert aux convives.

Il est à noter que la pelouse ne sera semée qu'au printemps.

Sécurité aux abords de l'école :

La zone à 30km/h a heureusement été installée beaucoup plus rapidement qu'annoncée, et les panneaux annonçant l'école et la présence d'enfants, également. Cela ne doit pas empêcher les conducteurs, parents et enfants, de rester très vigilants afin que tout drame soit écarté.

Il est fortement conseillé de respecter cette vitesse car si la sécurité n'a pas de prix, elle peut avoir un coût pour les conducteurs récalcitrants. En effet, les gendarmes installent assez souvent leur radar à proximité de cette zone.

Cette installation a entièrement été prise en charge par le Conseil Général.

Travaux en cours et à venir :

Le conseil municipal s'est posé la question du devenir de la buvette et des vestiaires du terrain de football, formant un bâtiment peu esthétique situé à côté de la nouvelle école. Il a été décidé de le conserver car ce lieu bénéficiant de toutes les commodités, pourra toujours être utilisé lors de l'organisation de fêtes. Il sera donc réhabilité. La toiture sera entièrement refaite et un bardage viendra habiller les murs. L'un des vestiaires a déjà été en partie rénové afin de le transformer en abri à vélos et les enfants pourront également y attendre le bus. L'ancien logement de la poste, qui pendant 3 ans, a servi de classe maternelle est en cours de réaménagement Il sera loué à partir du mois de février.

Depuis de nombreuses années, le parquet de la salle des fêtes se soulève et se décolle très régulièrement, bien que des joints de dilatation aient été ajoutés. La salle devient alors inutilisable, avec tous les problèmes que cela peut poser. Le parquet va donc être déposé et remplacé par du carrelage. La salle sera donc indisponible pour tous, du 25 février au 15 mars.

Ces travaux sont réalisés par Patrick Lizot et Gérald Mabillat qui font un travail de qualité.

Maison des associations :

L'ancienne cantine, située au 4 rue du 19 mars 1962, va être reconvertie en « Maison des associations ». Les associations de Bouhet, regroupées autour du comité de coordination, disposeront des locaux pour leurs activités. Les particuliers n'y auront pas accès.

Distribution des sacs poubelle :



ATTENTION, la distribution des sacs poubelle aura lieu uniquement les samedis 12 et 19 janvier de 10 h à 12 h à l'atelier municipal situé rue du bief à la sortie de Bouhet.

Ne ratez pas ces dates car **il n'y aura plus de distribution en Mairie.**

L'actualité municipale

Recensement de la population : du 17 janvier au 16 février

Afin de mieux connaître les évolutions de la société française, la loi prévoit de recenser 1/5 de la population des communes de moins de 10 000 habitants chaque année. En 2013, la commune de Bouhet est concernée et le recensement aura lieu du 17 janvier au 16 février. Pour effectuer cette mission, 2 agents recenseurs ont été recrutés, il s'agit de **Mmes Marie-Noël Moreau et Corinne Guérin**. L'une d'elle effectuera un premier passage chez vous afin de vous remettre les questionnaires à compléter. Elle vous expliquera comment les remplir et passera une seconde fois pour les collecter. N'hésitez pas à lui poser les questions que vous souhaitez.

Veillez leur réserver le meilleur accueil.

Répondre au questionnaire est obligatoire, toutes les informations recueillies sont confidentielles.

Visite du Père- Noël : 5 décembre

Après avoir chanté et dansé avec la troupe « Au plaisir de chanter », les enfants ont patiemment attendu le père-Noël qui est arrivé en calèche, la hotte garnie de friandises. Un goûter leur a ensuite été servi.

Informations diverses

Les prochaines dates du Service Minibus

Balayage des caniveaux : Lundi 21 janvier

La Communauté de Communes Plaine d'Aunis organise et finance le balayage des bordures et caniveaux sur l'ensemble de son territoire. Pour permettre un balayage complet des caniveaux, il est souhaitable que la voie ne soit pas encombrée. C'est ainsi qu'il vous est demandé d'apporter toute l'attention nécessaire pour éviter le stationnement des véhicules dans la rue les jours concernés.

Contrôle sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine :

Bouhet : Eau conforme aux valeurs limites de qualité pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Don du sang :

Donner son sang, c'est offrir la vie !

Les prochaines collectes auront lieu :

AIGREFEUILLE : Lundi 7 janvier, lundi 4 mars de 15 h 30 à 19 h 30 et Mardi 30 avril de 8 h 30 à 12 h 30.

LA JARRIE : Lundi 14 janvier et Lundi 25 mars de 16 h 30 à 19 h 30.

La Poste :

À compter du 1er janvier 2013, la poste procédera à un changement de tarifs sur l'essentiel des offres postales courrier France et International.

Carte solidarité transport

Les personnes en situation de précarité (selon plafond de ressources) peuvent demander la carte solidarité transport auprès du Conseil Général sur l'ensemble du réseau départemental de bus ou en « Taxi mouette ».

Aller/Retour : 1,50€ (ticket auprès du chauffeur après avoir reçu la carte)

Renseignements : 05.46.31.75.13 ou mobilite.sociale@cgl7.fr

Informations diverses

Ensemble, participons à l'avenir du pays d'Aunis :

Habitants, associations, acteurs socio-économique, participez à la dynamique de développement durable de votre lieu de vie. Rejoignez le conseil de développement du Pays d'Aunis lors de thèmes de travail (schéma vélo, alimentation en milieu scolaire, nouvelles formes d'habitat, mobilité, ...

Renseignements et inscription : conseil de développement du Pays d'Aunis 05.46.01.20.09

Les prochaines manifestations

INVITATION

Le Maire, les Adjointes et les Conseillers Municipaux de BOUHET présentent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année et vous invitent à partager la galette des rois le :

**VENDREDI 11 JANVIER 2013
18 H 30 à la salle des Fêtes de BOUHET**

A cette occasion, un point sur les réalisations 2012 vous sera présenté. Les associations qui le souhaitent pourront y présenter leurs activités.

- Soirée ping-pong : Samedi 12 janvier

~~Cette réunion sera clôturée par le verre de l'amitié~~
Fourni à la salle des fêtes, toute la journée, ouvert à tous, gratuit avec lots pour les 3 premiers.

Renseignements et inscriptions : Laurent 05 46 09 79 86 ou Marc 05 46 67 65 02

Bien amicalement

Arts plastiques : Dimanche 17 mars

Deux ateliers exposent les travaux des adultes et des enfants.

Renseignements : Marc 05 46 67 65 02

- Soirée dansante, costumée + crêpes : Samedi 23 février

Ouvert à tous sur réservation : Marc 05 46 67 65 02

**Le secrétariat de la Mairie et l'Agence Postale Communale
seront exceptionnellement fermés
du 31 décembre 2012 au 4 janvier 2013 inclus.**

Les instances délivrées durant cette semaine de fermeture seront à récupérer à Saint-Sauveur d'Aunis. Pensez à venir chercher celles qui vous auront été délivrées avant.

Les associations vous informent

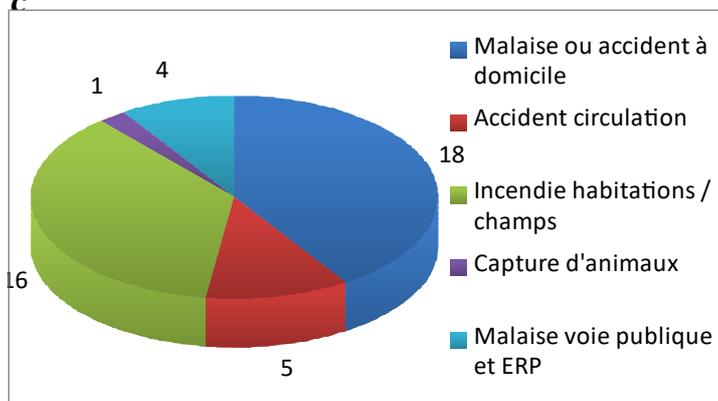
Les Sapeurs-Pompiers

*I
n
f
o
r
m
a
t
i
o
n
s

d
e

l
,
a
m
i
c

a
p
e
u
r
s
-
P
o
m
p
i
e
r
s*



Les associations vous informent

Les Aînés Ruraux de Bouhet

Avec quelques fenêtres supplémentaires, un espace plus important et des chaises neuves, voilà l'équipe « jeux » du troisième âge ravie de passer quelques heures par semaine dans la nouvelle salle destinée aux associations. Merci au Maire, au personnel communal et aux conseillers municipaux d'avoir répondu favorablement à notre demande après le départ de la cantine du centre bourg.

Le club des Aînés de Bouhet va profiter de ce changement de local plus spacieux et surtout plus clair pour ouvrir une section « loisirs créatifs ». Une demi-journée par semaine, le mardi après-midi, nous nous retrouverons pour des échanges de connaissances entre celles et ceux qui ont des idées et qui sont prêts à les transmettre mais aussi pour discuter et rompre l'isolement (cartonnage, broderies, tricot, patchwork, etc...)

Le club des Aînés Ruraux fonde son action sur la solidarité, le partage, le lien social, l'accueil, l'échange et la lutte contre l'isolement et nous pensons que cette nouvelle activité reflète bien ce que nous voulons apporter aux Bouhétais, jeunes et moins jeunes. Les statuts revisités récemment, avec l'aide du département, permettent maintenant l'accès de tous à notre club.

Cela s'inscrit aussi dans la continuité de la prestation « transport en minibus » 2 fois par mois pour les personnes sans moyen de transport, à mobilité réduite ou momentanément privées de leur transport. Des personnes dévouées vous prennent à votre porte et vous aident à transporter vos courses et les objets lourds. N'hésitez donc pas à faire appel à eux ; les inscriptions se font au secrétariat de la mairie.

Par ailleurs, nous vous rappelons que nous organisons le samedi 2 février 2013, un concours de belote à la salle des fêtes de Bouhet à partir de 14 heures. Nous proposerons également un concours de pétanque pour lequel la date n'est pas encore fixée.

Enfin, notre Assemblée Générale se déroulera le 11 janvier 2013 (cotisation annuelle : 10 euros).

La présidente ! Annie SOIVE

Ouverture des centres de loisirs de la Plaine d'Aunis pendant les vacances de Noël

- o Les Bambins d'Aunis : fermé
- o VLTL au Thou : ouvert les 2, 3, 4 janvier
- o AFR Bourgneuf : ouvert les 2, 3, 4 janvier
- o Le Foyer Rural de La Jarrie : ouvert les 26, 27, 28 décembre et 2, 3, 4 janvier
- o PAPJ à Vérines : ouvert les 26, 27, 28 décembre et 2, 3, 4 janvier
- o OMAJE : fermé

Renseignements : Coralie SERER JOUBERT, Coordinatrice PEL, Tél : 05-46-35-20-15
Email : patricia.vinet@cc-plaine-aunis.com

AISIA : Association Intercommunale de Soutien à l'Insertion et à l'Animation

Demandez le programme des activités au 05.46.01.68.65.

Brevet Grand Gibier :

Les Associations Départementales des Chasseurs de Grand Gibier de Charente et Charente-Maritime organise pour la 4ème fois consécutive en Charente-Maritime : Le Brevet Grand Gibier. Ce Brevet a pour but d'aider les chasseurs à améliorer leurs connaissances et leurs qualification. Il sera finalisé par un examen. Son détenteur sera reconnu comme référence cynégétique départementale.

Pour toute inscription ou renseignement complémentaire, consulter le site : www.ancgg.org/ad17/ ou Monsieur CORNUAUD Alain au 05-46-06-70-01

Quelques nouvelles de votre bibliothèque...

Après une année de fonctionnement, notre bibliothèque « A livre ouverte » se voit offrir de nouvelles inscriptions adultes et enfants semaine après semaine.

Grâce aux 800 euros accordés par la Mairie, notre fond propre s'est enrichi de 60 nouveaux ouvrages du mois de novembre auxquels il faut ajouter 12 ouvrages neufs pour les jeunes enfants offerts par des donateurs. Qu'ils en soient remerciés.

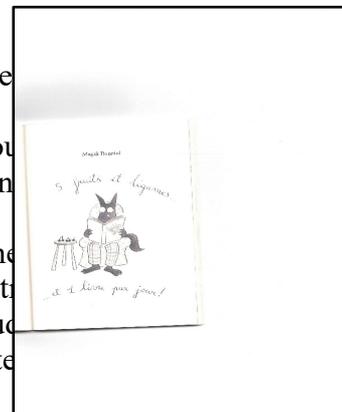
Les enfants des écoles ont pu bénéficier au cours du premier trimestre d'une nouvelle bibliothèque. Enfants, maîtresses et bénévoles sont sortis très satisfaits de ces rencontres. L'activité « Bébés lecteurs » destinée aux jeunes enfants de 0 à 3 ans débutera le jeudi 14 février à 10 h 30 au local de la bibliothèque. Nous accueillerons avec plaisir les assistantes maternelles et les jeunes enfants intéressés.

Une rencontre avec un auteur est prévue au mois de mars ou avril.

Une randonnée contée est programmée pour le dimanche 2 juin après-midi. Retenez bien cette date.

L'assemblée générale de l'association « A livre ouvert », gestionnaire de la bibliothèque municipale aura lieu le vendredi 25 janvier à 20 h 30 à la nouvelle salle des associations (ancienne cantine scolaire). Nous vous y attendons nombreux.

« C'est là, à portée de main, ça ne tombe jamais en panne, ça tiens au creux de la paume, c'est un miroir, une machine à remonter le temps, une porte ouverte sur l'autre, c'est UN LIVRE » Agnès Desarthe.



BONNES FETES DE FIN D'ANNEE avec vos livres préférés au nom des bibliothécaires volontaires.

Maryvonne

THEROUDE

Ecole

L'école, en partenariat avec l'association A.R.E.I. et la « caisse locale » organise une collecte de bouchons plastiques dans le cadre d'un « concours » réunissant d'autres écoles autour d'Aigrefeuille. L'école qui aura amassé le plus grand poids de bouchons se verra offrir une subvention. Nous avons donc besoin de l'aide de toute la population du village !!! Nous faisons appel à votre contribution car nous sommes en concurrence avec des écoles ayant un nombre de classes plus important que nous !

Vous pouvez déposer vos bouchons à l'école aux heures scolaires et d'ores et déjà, un grand merci au Foyer de vie qui a déjà commencé (bouchons de bouteilles de lait, d'eau, d'huile, de dentifrice et autres).

Carole

GUIGUES



APPEL À IDÉES



Dans le cadre de la Fusion des Communautés de Communes de Plaine d'Aunis et de Surgères, une nouvelle Communauté va voir le jour au 1^{er} janvier 2014. À ce titre nous lançons un « Appel à idées » pour trouver le nom de cette nouvelle communauté.

Notre territoire étant celui de l'Aunis, il serait préférable d'intégrer aux propositions le mot « Aunis » mais toutes les idées sont les bienvenues.

N'oubliez pas de mentionner vos coordonnées lors du dépôt de vos idées. Vos propositions seront à retourner avant le 1 février 2013 à :

Communauté de Communes de Surgères
44, rue du 19 mars 1962
17 700 Surgères
Caroline SAGNIER
Chargée de mission Communication et Tourisme
Tél. : 05 46 07 67 99 – 06 32 57 30 79
Fax : 05 46 07 72 60
tourisme.com@cc.surgeres.fr

Communauté de Communes Plaine d'Aunis
10 Avenue des Marronniers
17 290 Aigrefeuille d'Aunis
Damien RICHEL
Responsable du service Communication et NTIC
Tél. : 05 46 35 57 78 – 06 19 53 84 90
Fax : 05 46 35 41 66
damien.richel@cc.plaine.aunis.com